

On vous informe sur les
**ACTIVITÉS HIVERNALES
 EN PLEIN AIR**



PARC GÉRARD-LAVALLÉE

DEUX PATINOIRES RÉGULIÈRES ÉCLAIRÉES,
 UN ANNEAU DE GLACE ET LE CHALET DE LA SEIGNEURIE

AIRE DE GLISSE

La Ville de Lavaltrie a pour préoccupation d'offrir aux familles des loisirs libres et accessibles, de la neige artificielle sera soufflée sur toute la surface de glisse très populaire auprès des petits et des grands. On vous annonce donc qu'il y aura de la neige et du plaisir à profusion pour la période hivernale ! Plusieurs corridors de glisse ainsi que des espaces de remontée seront aménagés, afin d'assurer la sécurité des glisseurs.

N.B. Les enfants de moins de 6 ans devront être accompagnés d'un adulte.

SERVICE DE RESTAURATION

À L'INTÉRIEUR DU CHALET DE LA SEIGNEURIE

HORAIRE	
Lundi au vendredi	16 h à 21 h
Samedi et dimanche	12 h à 21 h

SERVICE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS

À L'INTÉRIEUR DU CHALET DE LA SEIGNEURIE

Selon l'horaire d'ouverture

- > Raquettes (enfants et adultes)
- > Bâtons de marche
- > Supports pour apprendre à patiner
- > Luge

AU PARC JACQUES-AUCLAIR

- > Support pour apprendre à patiner et raquettes seulement

PARC DES RIVERAINS (ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RIVE)

UNE PATINOIRE RÉGULIÈRE ÉCLAIRÉE
 ET L'ACCÈS À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

PARC JACQUES-AUCLAIR (DOMAINE CHARBONNEAU)

UNE PATINOIRE RÉGULIÈRE ÉCLAIRÉE, UN CERCLE DE
 GLACE ET LE CHALET DES LOISIRS

N.B. Exception pour le parc Jacques-Auclair : le lundi, de 18 h 30 à 19 h 30, à compter du 8 janvier, la patinoire sera réservée à l'activité de hockey offerte dans la Programmation Loisirs. Ainsi, seuls les participants inscrits à l'activité pourront utiliser la patinoire.

HORAIRE D'OUVERTURE DES BÂTIMENTS	
Lundi au jeudi	15 h à 22 h
Vendredi	15 h à 22 h 30
Samedi	10 h à 22 h 30
Dimanche	10 h à 22 h

HORAIRE SPÉCIAL DU TEMPS DES FÊTES	
23 décembre, du 27 au 30 décembre et du 3 au 8 janvier	Ouverture à 10 h (fermeture selon l'horaire régulier)
24 et 31 décembre	Ouverture de 10 h à 18 h
26 décembre et 2 janvier	Ouverture de 13 h à 22 h
25 décembre et 1 ^{er} janvier	Fermé

Horaire spécial des journées pédagogiques du 30 janvier, du 9 février ainsi que de la semaine de relâche, du 5 au 9 mars :

Ouverture à 10 h (fermeture selon l'horaire régulier)

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT EN FONCTION DE L'ÉTAT DES GLACES.